



Direction des Achats de l'État

## Fournitures de bureau

### Stratégie achat de l'Etat 2016-2020

#### Chiffre clé

**34,9 millions d'euros** de dépenses  
annuelles en achats de  
fournitures de bureau  
(année 2014)



#### Les pratiques actuelles de l'Etat

Les fournitures de bureau constituent un segment sur lequel une mutualisation est historiquement engagée tant au niveau ministériel qu'interministériel.

Actuellement, les achats de l'État sont réalisés au travers d'une plaque UGAP, d'un marché interministériel et de deux marchés ministériels représentant une dépense de près de 20 millions d'euros au total. Deux leaders du marché des fournisseurs en sont les titulaires.



#### Le marché fournisseurs

Les achats de fournitures de bureau se font auprès des fournisseuristes (grands comptes et PME), des superstores et des librairies et papeteries spécialisées (PME-TPE et professions libérales) et des VPCistes.

A l'exception des superstores dont les ventes se maintiennent car leur clientèle est composée de professionnels et de particuliers, la baisse des achats dans ce secteur est constante depuis 2011, du fait, notamment, de la dématérialisation croissante des échanges dans les administrations et les entreprises.

Par ailleurs, le marché des fournisseurs présente une forte concentration des acteurs avec une nette domination des grands fournisseuristes,

Il est également de plus en plus oligopolistique. La fusion de grands groupes, permet en effet aux distributeurs de s'imposer auprès des fabricants tout en maîtrisant leur politique tarifaire.



#### Les achats de fournitures de bureau aujourd'hui

Les dépenses de l'État en matière de fournitures de bureau représentent environ 34,9 millions d'euros en 2014, soit 1,13% du chiffre d'affaires du marché français estimé entre 2,5 et 3 milliards d'euros.

En légère baisse depuis 2011, ces achats se caractérisent par des commandes réalisées :

- auprès d'environ 7 300 fournisseurs compte tenu de la diversité des produits ;
- à hauteur de 60% auprès des titulaires de marché.

#### Les objectifs de l'Etat

- *Optimiser la mutualisation des achats*
- *Développer la démarche responsable sur le plan environnemental*
- *Réduire les coûts de transports impactant les prix*
- *Optimiser les coûts de process interne*
- *Mettre en œuvre une politique d'achat socialement responsable,*

## La stratégie achat 2016-2020



### Le périmètre

Le segment « fournitures de bureau » recouvre un nombre important de sous-segments et de familles de produits, eux-mêmes comprenant de très nombreuses références . Le périmètre de la stratégie achat vise principalement les familles suivantes : cahiers et façonnés, classement et archivage, écriture, matériels divers, petites fournitures .

Sont exclus le papier de reprographie et papiers spéciaux, les consommables d'impression, le mobilier ainsi que les accessoires informatiques et bureautiques. Ces segments font l'objet d'une stratégie achat distincte.



### Comment et par qui a-t-elle été élaborée et validée ?

La stratégie achat a été élaborée par une équipe interministérielle composée de représentants de tous profils (acheteurs, documentalistes, juristes) désignés par les missions achat des ministères.

Elle a été validée par la DAE le **16 mars 2016** en comité des achats de l'Etat réunissant les responsables ministériels des achats de chaque ministère sous la présidence du directeur des achats de l'Etat.

### A qui s'applique-t-elle ?



La stratégie d'achat de formation continue s'applique à l'ensemble des services de l'Etat (administration centrale et services déconcentrés) en France métropolitaine.

Elle est présentée aux établissements publics sous tutelle de l'Etat qui peuvent y adhérer s'ils le souhaitent.



## Les axes de la stratégie

### Une optimisation de la mutualisation de l'achat



L'objectif de l'Etat n'est pas une massification des achats de fournitures de bureau mais une mutualisation raisonnée qui permet de maintenir une performance de prix durable sur un marché fournisseur concentré, tout en limitant les risques tant pour l'Etat que pour les fournisseurs.

Cette mutualisation à l'échelle nationale est réalisée par le biais de trois plaques en 2017, puis de deux plaques en 2021.

Chacun de ces deux supports représentera un volume de 10M€ annuels. Ce seuil de mutualisation permet de challenger chacun des titulaires,

### Une optimisation des coûts de process



Les supports interministériels prévoient :

- l'application de frais de gestion pour les commandes de faibles montants, soit inférieures à 50€ ;
- l'affichage en temps réel des stocks disponibles sur les sites des fournisseurs et la possibilité de bloquer les commandes de produits indisponibles afin de limiter les livraisons partielles.

Ces deux mesures contribuent à réduire les coûts de transport impactant les prix et s'inscrivent dans une démarche plus responsable sur le plan environnemental,

### Une amélioration du coût de traitement des commandes et leur facturation



Dans un objectif de fiabilisation et de sécurisation, les commandes dématérialisées seront généralisées. Pour les mêmes raisons, leur paiement par carte d'achat sera systématisé. L'objectif est que 100 % des commandes de fournitures de bureau soient payés par carte achat à la fin de l'année 2016

### Une performance environnementale et sociale de l'achat



Les nouveaux marchés de l'Etat intégreront :

- une clause environnementale combinant des spécifications sur la qualité des produits et l'exécution des prestations. Ces spécifications seront des critères de choix des offres ;
- une clause d'insertion sociale comme condition d'exécution du marché.

#### **Les bénéfices pour les services**

- Une offre de produits encore plus respectueuse de l'environnement
- Une simplification et une sécurisation des commandes
- Une amélioration de la qualité de service avec l'affichage en temps réel des stocks disponibles et la suppression des livraisons partielles

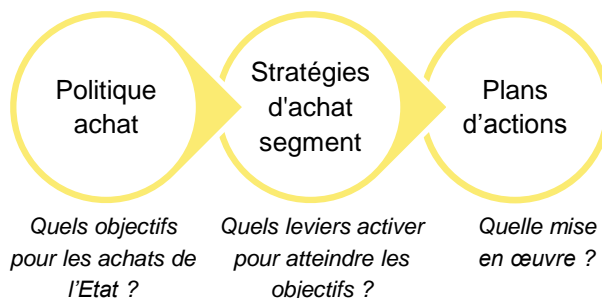
## Mémo sur les achats de l'Etat

La politique achat de l'Etat

Elle est au service des politiques publiques et se décline autour de **5 axes** :

- contribuer à la **réduction des dépenses** de fonctionnement ;
- prendre en compte les **objectifs environnementaux** ;
- promouvoir la mise en œuvre des **clauses sociales** dans les marchés ;
- favoriser l'accès des **PME** à la commande publique ;
- inciter à l'**innovation**.
- **16 domaines** d'achat (ex. informatique et télécommunication)
- **65 segments** d'achat (ex. matériel informatique ; prestations informatiques ; etc.)
- **378 sous-segments** d'achat (ex. micro-ordinateurs ; serveurs ; etc.)

La nomenclature achat



Les leviers achat

Les leviers les plus couramment utilisés par l'acheteur sont notamment :

- l'**allotissement** ;
- la **mutualisation** des achats ;
- la **standardisation** des besoins ;
- la **négociation** dès que le code des marchés publics le permet ;
- l'**intégration de clauses** sociales et environnementales
- elle **définit les leviers et les objectifs de performance** attendus sur un segment ;
- elle est élaborée sur la base d'une **analyse exhaustive des besoins** comme du **potentiel du marché** ;
- elle peut proposer, dans certains cas, des **leviers différents** selon les périmètres ministériels ;
- elle **précise le plan d'actions** et la structure contractuelle pour les années à venir ;
- elle est **appliquée par l'ensemble des services**.

La stratégie achat segment

### Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site internet de la direction des achats de l'Etat <http://www.economie.gouv.fr/dae> ou sur le Portail interministériel des achats, via cette adresse <http://dae.alize> (ministères financiers) ou <http://www.dae.finances.ader.gouv.fr> (autres ministères).

Contact : [fpg.dae@finances.gouv.fr](mailto:fpg.dae@finances.gouv.fr)